

## **Info-Handicap – Conseil National des Personnes Handicapées asbl**

en partenariat avec

**Elteren a Pedagoge fir Integratioun asbl  
et la Direction de l'Education Différenciée**

en étroite collaboration avec

**l'Université du Luxembourg – Faculté des Lettres, des Sciences humaines, des Arts et des Sciences de  
l'Éducation – Unités de recherche INSIDE et LCMi**

invitent à une série de workshops

### **« EDUCATION INCLUSIVE »**

Thème du premier workshop

## **Le droit des enfants handicapés à l'inclusion scolaire : entre volonté politique et expérience de terrain**

**lundi, le 14 octobre 2013 au Centre culturel de Walferdange**

L'événement s'adresse aux décideurs et acteurs de l'enseignement luxembourgeois, aux parents et à leurs organisations ainsi qu'à toute personne intéressée.

### **Programme**

18h30 Accueil des participants et petite restauration

19h00 Introduction du sujet par le Prof. Dr Arthur Limbach-Reich

**19h20 Table ronde avec la participation de :**

- M. Marc Barthelemy, Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
- Mme Marianne Vouel, Direction de l'Éducation Différenciée
- M. Pierre Biver, Ministère de la Famille et de l'Intégration
- Mme Jutta Lux-Hennecke, Fédération des Associations de Parents d'Elèves du Luxembourg – FAPEL
- M. Paul Dumont, Elteren a Pedagoge fir Integratioun
- M. Pierre Reding, Inspection de l'enseignement fondamental
- Mme Marianne Damiani, Ecole Jean Jaurès Esch/Alzette
- M. Patrick Hurst, Nëmme mat eis asbl

L'animation des débats est assurée par M. Claude Haas, Senior Lecturer à l'Université du Luxembourg où il dirige le Bachelor en Sciences Sociales et Educatives.

Les conclusions de la table ronde sont résumées par M. Gérard Gretsches, Senior Lecturer à l'Université du Luxembourg où il dirige le Bachelor en Sciences de l'Éducation

**21h30 Fin de l'événement**

Débats en langue luxembourgeoise avec interprétation simultanée vers le Français et l'Allemand, vélotypie allemande, ainsi que – sur demande – vers le langage des signes allemand.

Veillez d'ores et déjà noter le thème du workshop suivant:

**Le droit des enfants handicapés à l'inclusion scolaire : entre acceptabilité sociale et faisabilité pédagogique**

Depuis le 13.07.2011 la Convention relative aux droits des personnes handicapées a caractère de loi au Grand-Duché de Luxembourg.

**L'article 24 de la Convention porte sur l'éducation scolaire et préconise que :**

**« ... les États Parties veillent à ce que ... les enfants handicapés ne soient pas exclus, sur le fondement de leur handicap, de l'enseignement primaire gratuit et obligatoire ou de l'enseignement secondaire ...**

**... les personnes handicapées puissent, ... avoir accès, dans les communautés où elles vivent, à un enseignement primaire inclusif, de qualité et gratuit, et à l'enseignement secondaire ...**

**... les personnes handicapées bénéficient, au sein du système d'enseignement général, de l'accompagnement nécessaire pour faciliter leur éducation effective ...**

**... les États Parties prennent des mesures appropriées pour ... former les cadres et personnels éducatifs à tous les niveaux ... »**

Questions à soulever lors de la table ronde :

- Est-ce que la *loi du 6 février 2009 portant sur l'organisation de l'enseignement fondamental* et le projet de réforme de l'enseignement secondaire sont en ligne avec les exigences de la CRDPH ?
- De quelle façon faut-il concevoir l'éducation scolaire d'enfants et de jeunes à besoins spécifiques pour qu'elle soit conforme à la CRDPH ?